

Lettre ouverte à Mr Cavagnac, Maire de la commune de Fronton et aux élu(e)s du Conseil Municipal.

Mr le Maire,

Je me permets de vous adresser cette "lettre ouverte" qui est la conclusion d'une longue réflexion, car je ne souhaitais pas vous apostropher sous le coup d'une quelconque émotion.

Le 23 mars 2014, lors de l'élection Municipale, vous avez été désigné vainqueur de ce scrutin. Certains diront par adhésion, d'autres par sanction ou encore par opportunisme.

Il n'y a aucune ambiguïté possible, **Vous êtes le Maire.**

Nul ne peut le contester, surtout pas moi, trop respectueux des valeurs de la République.

C'est donc à ce titre que vous gérez les finances locales en levant l'impôt, en gérant les biens publics, en assurant la sécurité de nos administrés, en préservant les intérêts de Fronton auprès des diverses collectivités, etc. etc. etc.

Tout cela est clairement défini et encadré par le CGCT.

Sauf qu'en aucun cas, Mr le Maire, votre statut ne vous autorise ou ne vous permet d'humilier " les élus de votre minorité municipale" comme vous le faites maintenant depuis 1 an.

- *Après vous avoir fait part de notre "étonnement" sur votre référence au Nomadisme,*
 - *Après m'avoir conseillé de "manger du poisson, car cela était bon pour la mémoire ",*
 - *Après avoir refusé de voir siéger une élue F:EpD lors d'une réunion élargie en juillet 2014 portant sur la nouvelle école Elémentaire,*
 - *Après vous avoir " vivement " interpellé en séance sur votre attitude peu respectueuse envers un élu de votre minorité,*
 - *Après m'avoir interrompu avec " brutalité " lors de mon exposé sur la restitution des actions de la commission Habitat de la CCF,*
- vous venez encore une fois de déraper en séance en me reprochant de " chausser mes lunettes trop souvent" pour consulter mes notes, rendant ma prise de paroles et l'échange trop long.*

Tout cela n'est pas digne des valeurs que je me fais du 1° magistrat de la commune.

Le respect existe, même entre adversaire politique. Alors n'essayez pas de " singer " votre prédécesseur, car l'original restera toujours mieux que la contrefaçon.

Je vous invite à beaucoup, beaucoup, beaucoup plus d'humilité et à beaucoup beaucoup, beaucoup moins d'arrogance.

Lors de la dernière séance du CM, vous avez refusé de m'accorder la parole.

C'est l'acte le plus anti-démocratique qu'il soit.

Même les élus des partis les plus extrêmes ont droit à la prise de paroles dans l'hémicycle.

Vous souhaitez le débat, mais vous ne le permettez pas.

Constamment dans la " posture " (expression que vous utilisez avec délice et excès), vous coupez sans cesse la parole, rendant le débat inaudible. Méthode bien connue pour éviter au débattre une logique de débat.

Vous nous proposez de porter une idée, d'être constructif, d'être positif.

C'est ce que nous avons essayé de faire au cours de cette séance, mais comme vous avez volontairement détourné mes propos, je vais brièvement les développer.

Aujourd'hui, les collectivités, toutes les collectivités, font face à une baisse des dotations de la part de l'Etat. Cela ce traduit par une baisse des investissements. *Nous en sommes tous conscients.*

Deux choix s'offrent à nous : suspendre les investissements, ou continuer à avancer.
Mais notre commune doit faire face à une obligation primordiale engagée lors du précédent mandat : la construction d'une nouvelle Ecole Élémentaire. *Nous en sommes tous conscients.*
Pour faire vivre la commune et continuer à investir, il faut donc dégager des budgets.
Pour cela l'impôt est nécessaire et, pour ce projet précisément, il faudra aussi passer par l'emprunt.
Nous en sommes tous conscients et espère avoir enfin rassuré quelques élus.

C'est ainsi que cette année vous proposez une hausse des taux de 3%.

Les impôts et la pression fiscale ont fortement augmenté ces dernières années pour tous les contribuables et les Français en règle générale.

Fort de ce constat, je vous ai exposé quelques pistes de réflexion sur lesquelles nous estimons qu'il est possible de faire entrer des fonds, autrement et/ou en complément.

- L'une portait sur la possibilité de se séparer, comme le fait l'Etat, de biens Communaux.

Effet immédiat estimé à 150 000 à 200 000 € auquel il faut ajouter les gains sur les taxes, l'entretien des bâtiments, le personnel communal ...

(Au risque de vous paraître incongru, je vous rappelle que vous gérez des " biens Communaux " et non des " bijoux de famille " comme vous avez tenté d'ironiser.)

- La deuxième piste portait sur une baisse (temporaire) des indemnités d'élus à hauteur de 20%.

(cf.: Commune de Cateu-Cambrésis - 7000 hab, Commune d'Etampes - 24 000 hab, Commune de la Tour du Pin -8000 hab, Commune de Dammarie – 20 000 hab, Commune de Pujols – 4 000 hab, commune de Sepmes – 700 hab Etc, etc, etc ...)

Effet immédiat escompté pour notre commune 24 400 €.

" Quelle belle preuve affichée de volontarisme à vouloir faire des économies ".

Mais surtout, au delà de l'économie, le message était fort :

" Aider les gens qui souffrent en faisant preuve de solidarité ".

Trouver cela "populiste" n'engage que vous. Moi, je suis consterné par votre réponse simpliste.
En vous retranchant derrière de tels propos pour refuser cette hypothèse, vous faites preuve de "démagogie".
(Permettez-moi de vous rappeler que les indemnités sont perçues aux dépens des administrés et qu'aucun texte ne précise que celles-ci doivent être à 100 % de l'indice 1015)

Permettez-moi, Mr le Maire, de revenir un instant sur vos sarcasmes, itératifs, qui consistent à nous faire passer systématiquement pour des "*farouches opposants*".

Dans les phrases qui suivent, je fais référence à 2 hommes politiques très connus des ces 30 dernières années.
Le premier disait ceci : "*Une opposition est faite pour s'opposer ...*".

Quand au second, il disait il y a quelques semaines, lors des élections départementales : "*le message des électeurs de droite, est de faire une opposition frontale* " face à la politique du gouvernement.

Ces 2 citations sont à attribuer F. Mitterrand et N. Sarkozy, anciens Président de la République.

Je vous invite à relire l'ensemble des délibérations que vous avez soumis à l'approbation et aux votes, vous constaterez alors que le groupe "F:EpD" ne s'est jamais "Opposé" depuis le début de votre mandat, mais parfois "Abstenu".

*Continuer à dire cela est pur **sophisme**.*

(def : Un sophisme est un argumentaire à la logique fallacieuse).

Elevez le débat, Mr le Maire, soyez à la hauteur de votre rang, soyez rassembleur et non clivant, écoutez vos Conseillers Municipaux et ne les interrompez pas car ils ont des choses à dire.

Cessez de le proclamer, mais faites vivre le débat et l'échange.

Et enfin, je reste surpris par votre engagement durant la campagne des élections Départementales.

Oui je suis surpris !

Je considère votre prise de position, vos propos et votre engagement ouvertement ciblés *anti-Conseil Départemental et son Président* absolument **Irresponsable**.

Vous semblez oublier qui est le 1° pourvoyeur de subventions pour la Commune.

Je conclurai cette "lettre ouverte" en vous signifiant que quitter une séance du Conseil Municipal n'est pas un "acte anodin", ni un " Incident " de fin de séance.

C'est un mode d'expression fort, pour faire face à l'impuissance à se faire entendre.

C'est une protestation, quand le dialogue n'est plus possible.

C'est une crise qui doit éveiller les consciences.

OUI Mr le Maire, quitter une séance du Conseil est un acte politique très grave.

Je reprendrai à mon compte la phrase de JP. Chevènement, que je rapporterai au rang de la Commune :

" Un Conseiller Municipal ça ferme sa gueule ou ça démissionne ".

Ne pouvant me résoudre à pratiquer la "politique de la chaise vide", ou à n'être qu'un "godillot" au sein de cette Assemblée, mais surtout pour marquer ma profonde protestation face à vos méthodes et agissements, vous trouverez en pièce jointe ma Démission pour tous mes mandats de Conseiller Municipal, de Conseiller Communautaire de la CCF et de Commissaire à la Commission des impôts directs et de Délégué Manéo.

*Jean-marc Pieralli
Conseiller Municipal
de la commune de Fronton.*